

**SERVICE PROVINCIAL DES POSTES
TERRITOIRE**

DU
RUANDA - URUNDI

N° 1092/215/10

(Rappeler dans la réponse la date et le numéro)

Réponse au n°

du

Annexe

OBJET :

**Horaire camion courrier
Modification.**

*498 / Sec. r. b.
9.2.51*

USUMBURA, le 29 février 1951.

TRANSMIS copie pour information à :
Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI
MM. l'Administrateur de Territoire

BIUMBA
RUHENGERRI ✓
KISENYI
KIGALI
NGOMA.

MM. le Percepteur des Postes à

Usumbura, le 29 février 1951.

Pour le Vice-Gouverneur Général du
Congo Belge, Gouverneur du Ruanda-Urundi

P.O.

Le Chef du Service Provincial des Postes
G. VANHASSEL.

[Signature]

Monsieur le Gérant,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, dans le but d'accélérer le rattachement du courrier à partir de Kigali et de réduire l'immobilisation de votre véhicule à Kisenyi, j'ai décidé de modifier, comme suit, l'horaire du camion courrier :

départ de Kigali pour Kisenyi le mercredi →
départ de Kisenyi pour Kigali le vendredi ←

Ces modifications entrèrent en vigueur à partir du 14 mars 1951.

Je vous saurais gré de m'accuser réception de la présente.

Veillez agréer, Monsieur le Gérant, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Vice-Gouverneur Général du Congo Belge,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,
LE COMMISSAIRE PROVINCIAL,
(sé) M. DE RYCK.

A Monsieur le Gérant
de la Compagnie AFRUKI
KIGALI.



TERritoire du Ruhan A-Ruhol.
SERVICE DES A.I.M.O.

A.L.-

Usumbura, le 23 février 1951.

N° 327/A.O./INFIND.-

OBJET :
~~.....~~
documentation.

*4957 / Ec. 70. (bibliothécaire)
9.3.1951*

P. Lourenço

Monsieur le Résident, (deux)

Monsieur l'Administrateur de Territoire, (Tous)

J'ai l'honneur de vous expédier sous pli
séparé un exemplaire de l'étude de M. BALLEBOER intitulée
" La protection légale du mariage monogamique au
Congo Belge ", destinée à la documentation des Rési-
dences et territoires.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE DES A.I.M.O.
L. V. LORET.

(Signature)

Monsieur l'Administrateur de Territoire

de à à

R U H E N G E R I .

J.S./

TERRITOIRE DU RWANDA-URUNDI
SERVICE DES A.I.N.O.

Usumbura, le 27 Février 195

N° 348 /A.O./INFIND./412

OBJET:

Documentation;

o. lous

477
18 Dec. 1951
9.3.1951

Monsieur l'Administrateur de Territoire, (to

J'ai l'honneur de vous envoyer sous colis
séparé un exemplaire de l'étude de M. WILLAERT sur les coop
ratives indigènes, destiné à la documentation des Résidence
et des territoires.

L. DIRECTEUR DU SERVICE DES A.I.N.O.
L. DELCOURT.



Monsieur l'Administrateur de Territoire

de et à

RUHENGRI.
=====